

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 8 septembre 2017

L'an deux mille dix sept, le huit septembre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. VANDEPUTTE Philippe, Maire.

Etaient présents : M. VANDEPUTTE Philippe, Mme JOLIVET Martine, M. Von DUNGERN Clemens, M. GASSE Roger, M. WEINLAND Robert, M. CHIALVO Michel, M. HAZARD Germain.

Absent excusés : M. CHAPEL Antoine donne pouvoir à M. VANDEPUTTE Philippe, Mme CHAGNON Laetitia, Mme VARET Hélène.

Absent : Mme DI FRANCESCO Josette.

Secrétaire de séance : Mme JOLIVET Martine.

Lecture du compte rendu de la réunion du dernier conseil municipal du 9 juin 2017 est faite et approuvée à l'unanimité.

1. Points sur les travaux :

- PLU : toujours en cours d'élaboration . Il n'y a pas de date fixée pour les prochaines réunions.
- Toiture du foyer: les travaux débuteront début novembre.
- Terrasse du Foyer: l'appel d'offre a été réalisée. La société TRADIBAT a été retenue . Les travaux doivent débuter en Octobre.
- Caniveau de la sente du Bois Nourri: les travaux ont été réalisés en Août.
- Sente du ru: les travaux sont mis en attente. La présentation du devis doit être faite au prochain conseil municipal.
- Hangar AAVO: l'appel d'offre a été réalisé. La société LMDV a été retenue. Les travaux débuteront fin novembre.
- Aménagement du cimetière: Une demande de devis a été faite auprès de la société FALAGUE pour retirer toutes les pierres qui sont au sol. Celles qui possèdent des inscriptions seront mises le long des murs de celui-ci.
- Défibrillateur : ce jour, il a été installé au foyer, et une formation a été dispensée aux Chérençais qui le souhaitent.
- Lumière de Noël : la commande a été passée.
- Travaux d'entretien des routes: A prévoir.
- Fermeture de l'appentis situé dans la cour de la mairie a été réalisé.
- Maintenance des jeux a été faite.
- Nettoyage des saules a été fait.
- Nettoyage des herbes sur les trottoirs et caniveaux du village. Une démonstration mécanique a été faite en juillet. Le résultat n'est pas concluant. Une information sera envoyée à chaque administré leur demandant sur l'action du bénévolat de bien vouloir nettoyer leurs trottoirs, le temps que la commune ai une solution durable pour les herbes folles poussant dans les caniveau et sur les trottoirs.
- Verger communal: un diagnostique sur les arbres fruitiers sera fait avant son agencement. Une entreprise spécialisée sera contactée pour l'entretien et la coupe des arbres fruitiers.

2. Intercommunalité

Dû aux vacances d'été, les commissions ne se sont pas réunies.
Les syndicats d'eau intègrent l'intercommunalité sous l'effet de la loi GEMAPI.

3. Adhésion de la commune BANTHELU au SIAA.

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée délibérante de la demande d'adhésion du SIAA de la collectivité suivante :

BANTHELU

Et de l'acceptation ladite adhésion par le comité syndical réuni le 4 mai 2017.
le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral n° 389 du 13 novembre 1998 créant le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome et après en avoir délibéré, décide d'accepter l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome de cette commune

4. Cimetière

Révision des prix des concessions. le cimetière de Chérence possède deux tarifications

- concession trentenaire : 80.00€
- concession perpétuelle: 200.00€

Monsieur le Maire propose de modifier les prix des concessions et leurs durées.

Le conseil municipal décide à l'unanimité les nouvelles tarifications et durées des concessions :

- les trentenaires au prix de 300 €
- les cinquantenaires au prix de 500 €

5. Convention pour Les Filous

La commune de Villers en Arthies propose aux familles un centre de loisir accueillant les enfants que le mercredi durant l'année scolaire 2017-2018. Les coûts étant élevés pour les familles, elle propose de signer une convention entre communes afin de les diminuer.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité donne l'autorisation à Monsieur le Maire de signer cette convention.

6. Points divers

SIGEL : Lors de la réunion des maires fin juin, il a été décidé de revenir à la semaines des 4 jours pour l'école. L'organisation et la gestion des NAPS étaient très complexes.

le Noël du CCAS se déroulera le dimanche 17 décembre à 16 heures au foyer rural.

Les vœux du Maire auront lieu le dimanche 14 janvier à midi au foyer rural.

- le week-end du 30 septembre au 1 octobre, il y aura un pèlerinage des scouts d'Europe. Ils passeront sur le territoire de la commune de Chérence, au niveau du chemin des crêtes.

- La poubelle sera commandée pour l'installer en haut de la sente proprette.

- Le 23 septembre 2017 l'évêque de Pontoise se rendra à Chérence pour célébrer les 30 ans de la congrégation Saint Benoit . La commune prendra en charge le coût l'apéritif.
- Le conseil municipal est invité au 70 ans de l'AAVO le samedi 23 septembre à partir de 14 h 30.
- Fibre Optique : la commune de Chérence sera relié courant l'année 2018, en principe selon le planning de Val d'Oise numérique

Prochaine réunion le 3 novembre à 20 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15.

Le Maire
Philippe VANDEPUTTE